

L'édito

Très chers adhérentes, adhérents et amis de l'association, nous venons d'entrer dans une nouvelle année. Nous voici plus motivés que jamais pour construire ce projet de vie pour adultes polyhandicapés. En 2022, nous avons rencontré de nombreux élus qui ont pris du temps pour nous recevoir et nous écouter. Nous pensons notamment à Sarah Tanzilli, Députée de la 13^{ème} circonscription du Rhône qui suit notre dossier avec attention. Nous avons cherché l'inspiration auprès de nombreuses associations : AGIVR, APAJH, l'ADAPEI, Simon de Cyrène, APF France Handicap, OVE et Odynéo. Nous les remercions pour leurs précieux conseils. En 2023, nous poursuivrons les prises de contacts pour faire de notre rêve une réalité.

Témoignage de Sandrine, maman de Nathan, 22 ans, polyhandicapé

Cela fait déjà plusieurs années que nous partons l'été avec Nathan. Ayant deux autres enfants, partir à 5 chaque année, tout en incluant un logement adapté, est un sacré défi. Nous l'avons fait grâce au Réseau Passerelles (<https://www.reseau-passerelles.org/>), qui offre aux familles avec enfants handicapés des lieux de vacances « inclusifs ».

En 2020 et 2021, nous avons ainsi pu partir au « Domaine du Pré », un village vacances résidentiel situé à La Chapelle-Hermier, à 15 km de la plage de Brétignolles Sur Mer.

Ce lieu donne accès à des « Chalets du Soleil », de 75 m², qui offrent 3 chambres (avec lit médicalisé) et 2 salles de bains (dont une équipée d'un lit douche, pour personne à mobilité réduite). Tout est prévu : lave-vaisselle, lave-linge et sèche-linge. C'était exactement ce qu'il fallait à notre grande famille ! On dispose également d'une piscine intérieure chauffée et une piscine extérieure naturelle (avec plage de sable comme un petit étang) ! Le Réseau Passerelles nous prête même un tiralo (fauteuil de baignade flottant) ce qui a permis à Nathan de pouvoir faire trempette. Ce dispositif « miraculeux » rend accessible n'importe quelle piscine enterrée !

Avec ce logement sur mesure et l'accès aux piscines, à la plage de l'océan et au lac du Jaunay tout proche, les activités étaient diverses. Cerise sur le gâteau, à 200m du domaine, un couple super sympa proposait des balades aux enfants en compagnie d'ânes et servaient des repas (<http://www.calins-ca-anes.fr/>).

Ce séjour a été très profitable pour toute la famille car nous n'étions pas dans une structure uniquement dédiée au handicap. Nos deux autres enfants ont pu, eux aussi, se distraire dans un lieu « ordinaire » dont l'inclusion a été très bien pensée.

Je vous le conseille.



A vos agendas

Assemblée Générale le 6 mars

RDV à 18h30

à tous les adhérents, donateurs et amis, 6 rue François Molé 69100 Villeurbanne